

Compte-rendu

Groupe de travail « Prospective des métiers et des qualifications »

08 janvier 2008

Membres présents : 17

ARLANDIS René Paul – Conseil régional
BAUDRY Guy – CFDT
BLIN Mathieu - CRCI
DE MAGY Véronique - CFTC
DEPASSE André – CFE-CGC
DUMAS Christian - DRTEFP
GUILLEMAIN Laurence – Rectorat / DAFPIC
HILLAU Marion – ORFE / GIP ALFA CENTRE
LEGAY Véronique – CCREFP / GIP ALFA CENTRE
NATIVEL Annick - CESR
NAUD Alain - UNSA
RENAULT Philippe - FO
ROCHARD Marie-Béatrice – ORFE / GIP ALFA CENTRE
ROULEE Alain - CESR
SEÏTE-BUDOR Anne – Conseil régional
TATIN Gilles – DRAF
UGARTE Patrick - CESR

Membres excusés : 7

ARRUGA Béatrice - Conseillère régionale
BOUSSEL Bruno – MEDEF
BURGUNDER Jean-Luc – Vice-président Conseil régional
FRUCHET Nicolas - DRDJS
HENRY Elisabeth - CRMA
NOBILI François – CESR / CGPME
THIBAUT Agnès – Conseillère régionale

Ordre du jour :

- Validation des scénarii tertiaires
- Présentation des scénarii Monde et Europe de Futurable
- Réflexion sur des scénarii France

Prochaine réunion du groupe de travail :

- 25 février 2008 à 14h00 au GIP Alfa Centre

Validation des scénarii sur les secteurs Tertiaires

Les scénarii présentés lors de la dernière séance et rappelés ci-dessous sont validés par le groupe.

Les services aux entreprises

1. Externalisation et augmentation de la productivité des équipements dans un contexte économique favorable

Dans un contexte économique favorable, l'externalisation des emplois se poursuit face à la croissance de l'activité dans tous les domaines. La productivité des équipements et des emplois augmente. Les équipements demandant plus de polyvalence et de compétence, les emplois les moins qualifiés diminuent au profit d'emplois plus qualifiés. A l'horizon 2015, l'emploi dans les services aux entreprises devrait connaître une augmentation.

2. Externalisation et augmentation de la productivité des équipements dans un contexte économique défavorable

Dans un contexte économique défavorable, l'externalisation des emplois se poursuit liée à la rationalisation des activités. La productivité des équipements et des emplois augmente. Les emplois les moins qualifiés diminuent sans être complètement compensés par la création d'emplois plus qualifiés. A l'horizon 2015, l'emploi dans les services aux entreprises devrait connaître une stabilisation.

Débat :

Plusieurs membres du groupe s'expriment dans le même sens.

La tendance lourde dans les entreprises de « services aux entreprises » est d'augmenter la productivité (rentabiliser) des équipements déjà existant. L'acquisition d'équipements supplémentaires n'intervient qu'en cas de strict nécessité, et seulement dans un contexte de forte croissance économique. Les entreprises cherchent à rendre minimal leurs investissements. Par ailleurs, dans ce secteur, l'investissement humain s'avère prioritaire sur l'investissement matériel.

Les services conseils et assistance

1. L'externalisation et l'augmentation de la productivité des équipements maintient l'emploi

Dans un contexte économique favorable, l'externalisation des emplois se poursuit face à la croissance de l'activité. La productivité des emplois augmente, ces derniers demandant plus de compétence et de polyvalence. L'augmentation des emplois qualifiés compense la baisse des emplois non qualifiés. A l'horizon 2015, l'emploi dans le conseil et l'assistance devrait connaître une augmentation atténuée.

2. Les délocalisations s'accroissent : diminution d'emplois

Dans un contexte économique défavorable, l'externalisation des emplois se poursuit liée à la rationalisation des activités. La productivité des emplois augmente. Les créations d'emplois qualifiés ne suffisent à compenser les diminutions d'emplois non qualifiés. Les

délocalisations vers le Maroc notamment s'accroît, engendrant des diminutions d'emploi. A l'horizon 2015, l'emploi dans le conseil et l'assistance devrait connaître une diminution.

Les services aux particuliers

1. Croissance liée à l'attractivité touristique du Val de Loire

Les emplois de services aux particuliers regroupent l'ensemble des services qui dépendent essentiellement du pouvoir d'achat des ménages (tourisme, loisirs, culture, soins corporels). L'attractivité touristique du « Val de Loire » (diversification de l'offre touristique et amélioration de la qualité d'accueil) se développe. La consommation de loisirs, et notamment d'activité sportive et culturelle par la population locale, serait soutenue (ou relayer, en cas de baisse du pouvoir d'achat) par le développement de prestation de services complémentaires par les entreprises de la région (via les CE notamment). A l'horizon, 2015, l'emploi dans le secteur devrait continuer d'augmenter.

2. Contexte international et national défavorable : région peu attractive et réduction de la demande intérieure

Dans un contexte économique défavorable, le pouvoir d'achat de la population locale est en baisse. La demande se stabilise en l'état, voire diminue. La conjoncture économique internationale est affectée, la région n'attire pas les touristes escomptés. A l'horizon 2015, l'emploi dans les services aux particuliers devrait connaître une stabilisation, voire une diminution.

Le commerce

1. Saturation de la grande distribution, développement du petit commerce

La grande distribution est saturée, les discounts se développent. Ces derniers recrutent moins que n'a pu le faire la grande distribution ces dernières années. Le développement du @ commerce fait diminuer l'emploi. Dans un contexte économique favorable, les installations de petits commerces reprennent (services de proximité) et les commerces et franchises reviennent dans les centres-villes. A l'horizon 2015, l'emploi augmente de manière atténuée par le recrutement de vendeurs.

2. Contexte défavorable : le ralentissement touche la grande distribution, le petit commerce et le @commerce

La grande distribution est saturée, les discounts se développent. Ces derniers recrutent moins que n'a pu le faire la grande distribution ces dernières années. Le développement du @ commerce fait diminuer l'emploi. A l'horizon 2015, dans un contexte économique défavorable, la régression du petit commerce fait diminuer l'emploi.

Débat :

La suppression éventuelle de la Loi Galland rend les hypothèses sur la distribution incertaines et aléatoires. En effet, si la concurrence s'accroît entre les grandes enseignes par le retrait des marges arrières alors, elles vont baisser leur prix. Ce qui pourrait dans ce cas faire disparaître des discounts indépendants qui seraient repris par les grandes enseignes. Toutefois ces changements ne devraient pas impacter fortement l'emploi.

Banques et assurances

1. Transfert d'emplois des guichets et back-office vers plus de prestation de service

Les concentrations d'établissements, le développement des offres de services en ligne, le remplacement de personnel par des guichets automatiques engendrent des suppressions d'emplois. Le développement de prestations des services (conseil, accompagnement, assistance) suffisent à les compenser. Le secteur a anticipé l'effet de la pyramide des âges sur l'évolution des compétences. Le profil des salariés évolue. A l'horizon 2015, les emplois du secteur des banques et des assurances devraient se stabiliser.

2. Capacité d'épargne amoindrie : croissance ralentie

La forte concentration des établissements, le développement des offres de services en ligne, le remplacement des personnes parties en retraite par des guichets automatiques et les délocalisations engendrent des suppressions d'emplois. Les prestations de services (conseil assistance, intermédiaires financiers) et petites agences implantées sur le territoire, ne suffiront pas à compenser la baisse des emplois. A l'horizon 2015, les emplois du secteur des banques et des assurances devraient diminuer

Administration : d'Etat et territoriale

1. Fort développement des collectivités territoriales : gouvernance locale

Les fortes contraintes budgétaires sur les dépenses publiques, le remplacement partiel des départs en retraite et la directive de la CEE ont tendance à diminuer l'emploi dans l'administration d'Etat. Cette diminution serait compenser par une augmentation des besoins de la population en services au niveau local et l'effet des lois de décentralisation conférant des prérogatives supplémentaires aux collectivités territoriales. La gestion de plus en plus complexe des communes et des agglomérations (marchés publics, gestion comptable, PLIE, SCOT...) devrait créer de l'emploi. L'emploi de l'administration devrait avoir tendance à se stabiliser, voire à augmenter, à l'horizon 2015.

2. Le déclin de l'administration

Les fortes contraintes budgétaires sur les dépenses publiques, du remplacement partiel des départs en retraite et de la directive de la CEE pèse sur l'administration d'Etat. L'externalisation des tâches d'exécution pourrait amplifier le mouvement à la baisse des emplois. Les créations d'emploi, notamment de gestion, des collectivités locales (agglomérations, communes), ne suffiront pas à inverser la tendance. L'emploi administratif devrait diminuer à l'horizon 2015.

Débat :

La mutualisation des communes et des agglomérations n'empêchera l'emploi d'augmenter. « Externalisation des activités réglementaires traditionnelle pour un rôle accru de contrôle et de coordination » : Tout ce qui n'est pas régalien peut être externalisé, voire privatisé. Les contraintes budgétaires peuvent être impactées par la conjoncture économique.

Transport

1. Contexte économique favorable : augmentation atténuée de l'emploi

Face à une concurrence étrangère exacerbée, les entreprises de transport de la région se regroupent. Le développement du @-commerce a des conséquences directes favorables sur l'emploi du transport. Le mouvement d'externalisation des activités de transport des secteurs industriels vers le secteur transport se poursuit. L'emploi du secteur transport devrait connaître une augmentation atténuée, voire une stabilisation, à l'horizon 2015.

2. Contexte économique défavorable : diminution de l'emploi

Face à une concurrence étrangère exacerbée et au développement du ferroutage, l'emploi diminue. Si le mouvement d'externalisation des activités de transport des secteurs industriels vers le secteur transport se poursuit, il ne devrait pas être suffisant pour compenser les diminutions d'emploi. L'emploi du secteur transport devrait diminuer à l'horizon 2015.

Débat :

Soit les entreprises régionales arrivent à rester concurrentielles par des mouvements de concentrations mais aussi de rachat (d'entreprises étrangères notamment), soit cette stratégie ne suffit pas à préserver les emplois.

Logistique

1. Supplément d'activité due au @-commerce

La poursuite de l'externalisation des activités logistiques des entreprises industrielles vers le secteur propre à la logistique, mais aussi par le développement du @commerce. A l'horizon 2015, l'emploi dans la logistique devrait continuer d'augmenter.

Débat :

Dans le secteur de la logistique la concurrence est surtout inter régionale (et non étrangère – les plateformes logistiques s'implantent proches des lieux de productions).

Education : EN + FTLV + FC

1. Baisse des enseignants, augmentation des formateurs

Les effectifs enseignants ont diminué jusqu'en 2012 : les départs en retraite d'enseignants n'étant pas remplacés devant la diminution de la démographie scolaire. Depuis peu, les effectifs scolaires recommencent à augmenter.

Face à un nombre structurel de jeunes en difficultés et sans qualification, des structures publiques ou privées de remise à niveau se développent, ainsi que des mesures d'accompagnement et de formation, individualisée autant que faire se peut, des demandeurs d'emploi. Enfin, l'ensemble des acteurs de la formation se mobilise et crée de l'emploi autour de la « formation tout au long de la vie ».

A l'horizon 2015, l'emploi dans l'éducation et la formation devraient connaître une diminution atténuée.

Débat :

Si la loi sur l'« autonomie des Universités » est votée. Le groupe pourra s'arrêter sur les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'emploi dans l'enseignement supérieur, notamment au moment où le groupe s'intéressera les leviers d'actions.

La Région n'est pas maître d'œuvre sur les Universités.

Santé : privé + fonction publique hospitalière

1. Augmentation des besoins et prise en charge collective

Dans un contexte de vieillissement général de la population, la demande de soin augmente mécaniquement. Le numerus clausus est rehaussé pour une optimisation de l'offre

médicale. On assiste à une augmentation de la prévention collective. A l'horizon 2015, l'emploi dans le secteur de la santé devrait continuer d'augmenter.

2. Augmentation des besoins et prise en charge individuelle

Dans un contexte de vieillissement général de la population, la demande de soin augmente mécaniquement. La limitation des moyens alloués à la santé provoque une prise de conscience individuelle qui permet une consommation plus rationnelle de l'offre de soin notamment par le développement de la prévention. Face aux besoins en personnel soignant, accentué par les départs en retraite, la densité médicale de la région pourrait s'affaiblir encore. A l'horizon 2015, l'emploi dans le secteur de la santé devrait connaître une augmentation atténuée.

Aide à domicile

1. Augmentation des besoins et prise en charge collective

Face au vieillissement de la population, à l'augmentation de l'activité des femmes, les besoins en terme d'accompagnement des personnes âgées, de garde d'enfant, d'activité domestique augmentent. Des mesures incitatives de l'Etat ainsi que le développement de prestation par les entreprises soutiennent l'emploi. Le secteur de l'aide à domicile se structure et se professionnalise. Le travail en réseau se développe, avec notamment une augmentation du nombre d'heures travaillées. A l'horizon 2015, l'emploi dans le secteur de l'aide à domicile devrait continuer d'augmenter.

2. Augmentation des besoins et prise en charge individuelle

Face au vieillissement de la population, à l'augmentation de l'activité des femmes, les besoins en terme d'accompagnement des personnes âgées, de garde d'enfant, d'activité domestique augmentent. La réforme de la sécurité sociale plafonne les indemnités. Les restrictions budgétaires limitent les subventions et une solidarité « privative » se développe. A l'horizon 2015, l'emploi dans le secteur de l'aide à domicile devrait connaître une augmentation atténuée.

Organismes d'action sociale

1. Augmentation des besoins et prise en charge collective

L'augmentation du personnel d'action sociale serait essentiellement liée à l'augmentation des besoins (vieillissement de la population, loi Handicap, Alzheimer, paupérisation accrue...). Ces besoins seraient à l'origine de l'ouverture d'institutions spécialisées. La collectivité assure tant bien que mal le financement de ces structures. A l'horizon 2015, l'emploi du secteur devrait continuer d'augmenter à un rythme élevé.

2. Augmentation des besoins et prise en charge individuelle

L'augmentation du personnel d'action sociale serait essentiellement liée à l'augmentation des besoins (vieillissement de la population, loi Handicap, Alzheimer, paupérisation accrue...). Ces besoins seraient à l'origine de l'ouverture d'institutions spécialisées. Or, la collectivité ne peut pas assurer le financement de telles structures qui demandent des moyens lourds. L'offre privée pourrait remplacer de plus en plus l'offre publique. Ce qui aurait des conséquences en terme d'accessibilité à cette offre pour les particuliers. Toutefois, à l'horizon 2015, le profil des personnes potentiellement solvables ne devrait pas vraiment évoluer. A l'horizon 2015, l'emploi du secteur devrait continuer d'augmenter à un rythme atténué.

Scénarii Monde-Europe proposés par Futurable

Afin de pouvoir composer des scénarii globaux au niveau régional, le groupe s'accorde sur l'importance, dans une économie mondialisée, de contextualiser la région dans son environnement mondial, européen et national. C'est pourquoi lors de cette séance l'ORFE propose de présenter au groupe les scénarii construits par Futurable et repris dans le cadre de différentes études prospectives.

1. Tendancier : Domination américaine controversée

L'essor des attentats terroristes pourrait remettre en question le leadership américain. Le processus de mondialisation se poursuit mais accompagné essentiellement par les forces du marché. Les Etats-Unis se replient sur des accords bilatéraux essentiellement liés aux politiques commerciales et d'investissement. Les autres pays suivent. Les changements climatiques touchant plus particulièrement les pays du sud ne font qu'accroître encore le fossé nord-sud. Les réglementations et normes internationales donnent la priorité au commerce (hors PAC qui est adaptée).

La construction européenne se fait au fil de l'eau, ce qui aboutit à une Europe à géométrie variable et à différentes vitesses (intégration européenne difficile et hétérogène). Une forte compétition économique et des délocalisations d'industries de main d'œuvre persistent en Europe.

A1 : Domination américaine controversée				
Variable	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Contexte géopolitique et de sécurité	Le monde poudrière	Une régulation internationale	Nouvelle bipolarisation	
Economie et commerce international	Mondialisation accrue avec régulation bilatérale	Mondialisation accrue et multilatéralisme	Ralentissement et tentations protectionnistes	
Changement climatique	Accroissement du fossé Nord-Sud	Priorité européenne pour les ressources naturelles	Crise et monde cloisonné	Gouvernance mondiale des ressources
Perspectives énergétiques	Economies d'énergies fossiles	Business as usual	L'énergie économique	
Dynamiques industrielles	Repli européen	Fil de l'eau	Prospérité partagée	
Perspectives européennes	Géométrie variable avec tronc commun	Europe fédérale autour d'un noyau	Europe diluée	
Réglementation et normes internationales	Priorité au commerce	Développement "propre"	Protectionnisme	
Politique agricole commune	Adaptation de la PAC	Promotion du développement rural	Libéralisation	

- Leadership américain (y compris sur solutions énergétiques) de plus en plus contesté
- Europe à géométrie variable et à différentes vitesses : compétition économique et délocalisation des industries de main d'œuvre

© Futurable

2. Régulation : Multilatéralisme et développement européen interne et externe

Le processus de mondialisation se poursuit mais accompagné et encadré par une régulation multilatérale importante malgré les aléas des négociations. Les institutions internationales parviennent à accroître leur pouvoir et leur efficacité grâce à une meilleure coordination et intégrations des blocs régionaux, que ce soit les unions douanières ou les zones de libre échange. La montée du régionalisme est une tendance de fait dans l'ALENA et l'Union européenne, l'Asie et les autres régions mondiales s'engagent aussi dans cette voie afin d'atteindre une taille critique comparable et peser d'avantage sur les négociations internationales. Les échanges intra-régionaux croissent en parallèle aux échanges inter-régionaux. La prospérité industrielle est partagée (partage des marchés).

Dans un contexte d'économie d'énergie fossile, l'Europe donne la priorité aux ressources naturelles. L'Europe forme un Etat fédéral autour d'un noyau dur d'Etat (Allemagne, France, etc.). Les normes et réglementations internationales donnant la priorité à un développement « propre » et la PAC promouvant le développement rural, les produits et les services du développement durable deviennent un nouveau secteur d'exportation.

A2 : Multilatéralisme et développement européen interne et externe				
Variable	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Contexte géopolitique et de sécurité	Le monde poudrière	Une régulation internationale	Nouvelle bipolarisation	
Economie et commerce international	Mondialisation accrue avec régulation bilatérale	Mondialisation accrue et multilatéralisme	Ralentissement et tentations protectionnistes	
Changement climatique	Accroissement du fossé Nord-Sud	Priorité européenne pour les ressources naturelles	Crise et monde cloisonné	Gouvernance mondiale des ressources
Perspectives énergétiques	Economies d'énergies fossiles	Business as usual	L'énergie économique	
Dynamiques industrielles	Repli européen	Fil de l'eau	Prospérité partagée	
Perspectives européennes	Géométrie variable avec tronc commun	Europe fédérale autour d'un noyau	Europe diluée	
Réglementation et normes internationales	Priorité au commerce	Développement "propre"	Protectionnisme	
Politique agricole commune	Adaptation de la PAC	Promotion du développement rural	Libéralisation	

- Recentrage sur différents ensembles régionaux plus ou moins organisés et puissants
- Un noyau dur européen (Allemagne, France, Bénélux, etc ?) forme, aux alentours de 2008, un Etat fédéral
- Les produits et services du développement durable, nouveau secteur d'exportation

© Franck Ribes

3. Protectionnisme : Domination Asie-Pacifique et chacun pour soi en Europe

Le contexte mondial, géopolitique et de sécurité, est régulé par la nouvelle bipolarisation Etats-Unis / Chine, bipolarisation économique. Le développement d'épidémies si elles devenaient récurrentes, une forte hausse du prix de l'énergie, l'accentuation des changements climatiques créent des crises qui ont pour conséquence un cloisonnement des Etats au sein de leurs frontières. L'économie et le commerce international ont tendance à ralentir et les Etats ont des tentations protectionnistes. Le business régit entièrement les perspectives énergétiques.

L'Europe à 27, dont l'intégration se base sur une politique commerciale défensive, piétine. Elle se replie sur les activités « haut de gamme » et choisit le protectionnisme via des normes sociales et environnementales afin de limiter les délocalisations.

A3 : Domination Asie-Pacifique et chacun pour soi en Europe				
Variable	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Contexte géopolitique et de sécurité	Le monde poudrière	Une régulation internationale	Nouvelle bipolarisation	
Economie et commerce international	Mondialisation accrue avec régulation bilatérale	Mondialisation accrue et multilatéralisme	Ralentissement et tentations protectionnistes	
Changement climatique	Accroissement du fossé Nord-Sud	Priorité européenne pour les ressources naturelles	Crise et monde cloisonné	Gouvernance mondiale des ressources
Perspectives énergétiques	Economies d'énergies fossiles	Business as usual	L'énergie économique	
Dynamiques industrielles	Repli européen	Fil de l'eau	Prosperité partagée	
Perspectives européennes	Géométrie variable avec tronc commun	Europe fédérale autour d'un noyau	Europe diluée	
Réglementation et normes internationales	Priorité au commerce	Développement "propre"	Protectionnisme	
Politique agricole commune	Adaptation de la PAC	Promotion du développement rural	Libéralisation	

- Nouvelle bipolarisation États-Unis / Chine (économique)
- L'Europe à 25 piétine, intégration sur politique commerciale défensive
- Repli sur les activités de « haut de gamme » et protectionnisme via des normes sociales et environnementales pour limiter les délocalisations

© Framilles

4. Libéralisme : Domination Asie-Pacifique et Europe

Le contexte mondial géopolitique et de sécurité est régulé par la nouvelle bipolarisation États-Unis / Chine. Le processus de mondialisation se poursuit. Les changements climatiques accroissent le fossé nord-sud. Dans ce contexte, les pays tentent de réduire leur dépendance énergétique par des mesures d'économie d'énergie et par l'utilisation de sources d'énergie nationales, renouvelables ou non. La dynamique industrielle reste « au fil de l'eau ». Les normes et réglementations internationales donnent la priorité à un développement « propre ».

L'Europe se renforce par des coopérations économiques fortes sous l'impulsion de la libéralisation des échanges, l'agriculture ne faisant pas exception.

A4 : Domination Asie-Pacifique et Europe économique				
Variable	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Contexte géopolitique et de sécurité	Le monde poudrière	Une régulation internationale	Nouvelle bipolarisation	
Economie et commerce international	Mondialisation accrue avec régulation bilatérale	Mondialisation accrue et multilatéralisme	Ralentissement et tentations protectionnistes	
Changement climatique	Accroissement du fossé Nord-Sud	Priorité européenne pour les ressources	Crise et monde cloisonné	Gouvernance mondiale des
Perspectives énergétiques	Economies d'énergies fossiles	Business as usual	L'énergie économique	
Dynamiques industrielles	Repli européen	Fil de l'eau	Prosperité partagée	
Perspectives européennes	Géométrie variable avec tronc commun	Europe fédérale autour d'un noyau	Europe diluée	
Réglementation et normes internationales	Priorité au commerce	Développement "propre"	Protectionnisme	
Politique agricole commune	Adaptation de la PAC	Promotion du développement rural	Libéralisation	

- Nouvelle bipolarisation États-Unis / Chine
- Europe des coopérations renforcées (économique)
- Reprise économique et libéralisation (alternative possible avec « économie d'énergie fossile »)

© Framilles

Débat concernant les scénarii Futuribles :

André Depasse : Ne faudrait-il pas prendre en compte une variable sur le coût des matières premières dont dépendent beaucoup de nouveaux marchés et échanges (ex : acier en Inde) ?

André Depasse : Les divergences ou inégalités sociales, notamment entre les pays européens, ne sont pressenties au travers des scénarii proposés. La mondialisation a aussi des conséquences sociales.

Véronique De Magy : Une guerre pourrait faire changer tous les scénarii

René-Paul Arlandis : Pourquoi la variable « gouvernance mondiale des ressources » n'est-elle abordée dans aucun des scénarii ?

ORFE : C'est une variante possible mais il n'y a pas de scénario correspondant. Si une telle hypothèse peut sembler surréaliste, elle ne peut pourtant pas être écartée.

La PAC

André Depasse : Pourquoi la PAC est-elle une variable particulière ? Il existe aussi une politique agricole de même type aux Etats-Unis.

Gilles Tatin : Dans un contexte de libéralisation total des échanges, on peut penser que la PAC serait supprimée.

ORFE : La PAC permet de réfléchir en amont à une variable de contexte importante par la suite dans le cadre de la construction de scénarii globaux au niveau régional.

Gilles Tatin : La PAC représente 60 % du budget de l'Europe

Patrick Ugarte : L'évolution de la PAC est aussi liée aux coûts des matières premières. En 2007, par exemple, grâce à l'augmentation du coût du blé et du lait, l'agriculture française n'a pas eu besoin de financements par les aides. C'est la sous-production agricole mondiale qui fait l'augmentation des prix. L'agriculture biologique et le non accès à la culture d'OGM limite encore la production.

Gilles Tatin : Il y a plutôt une modification de la production agricole : avec notamment la remise de terres en jachère, l'apparition d'une agriculture raisonnée notamment avec l'apparition du bio, qui a déjà permis beaucoup d'économie d'engrais.

La production agricole est de plus en plus orientée vers le marché industriel (plastique, biocarburant...).

La PAC dans l'avenir ne sera plus du tout une politique de subsistances alimentaire mais beaucoup plus dirigée vers les besoins de l'industrie. La PAC sera différente d'aujourd'hui (adaptation).

La possibilité d'un 5^e scénario

Véronique De Magy : propose de faire un scénario A5 en combinant les scénarii A1 et A4. Il comprendrait les variables : Monde poudrière / Multilatéralisme / accentuation du fossé nord-sud / Marché de l'énergie / Fil de l'eau / Géométrie variable / Développement « propre » / adaptation de la PAC.

Méthodologie

Philippe RENAULT : Pourquoi revient-on sur le Monde et l'Europe après avoir travaillé sur la région ?

ORFE : Cette présentation de scénarii mondiaux et européens déjà construits par Futurible nous permet simplement de contextualiser nos débats. Notamment, et nous l'avons amplement débattu précédemment, la dynamique mondiale et européenne a un impact fort à l'échelle nationale mais aussi régionale.

Le travail de ce jour permet à chacun de s'appropriier les termes employés par Futuribles. Les membres du groupe n'ont pas à voter sur ces scénarios. Ces derniers peuvent être rediscutés, modifiés éventuellement. Ils permettront une articulation cohérente des scénarii par secteurs d'activité que le groupe a construit au niveau régional, afin d'aboutir à des scénarii globaux en région Centre.

Scénarii France

Par manque de temps, la séance a été interrompue au cours de cet exercice.

L'ORFE propose au groupe de travailler sur la construction de scénarii nationaux, sur la base du tableau ci-après.

Question : Quelle pourrait être la position de la France dans tel ou tel contexte européen (les contextes présentés en colonne étant ceux se raccrochant aux scénarii Monde+Europe vus précédemment) ? Quelle place serait souhaitable ou non pour la France ?

L'ORFE a proposé les principales variables sur lesquelles travailler (en ligne). Elles peuvent être rediscutées, complétés, etc.

Variables	Europe « au fil de l'eau »	Europe fédérale	Chacun pour soi en Europe	Europe libérale
Positionnement de l'Etat				
Pouvoir territorial accentué ou non				
Epargne nationale (capacité de financement de l'Etat)				
Comportement des ménages				
Comportement des entreprises : investissement, politique en faveurs des salariés (fidélisation), délocalisations...				
Dynamique industrielle				
Règlement et normes Environnement, Transport				

Débat sur le positionnement de l'Etat

Le groupe propose différents termes pour définir le positionnement de l'Etat selon le contexte européen choisi. Après débat, le groupe tente de s'accorder pour définir les termes.

L'Etat « acteur » : veut, fait et met en œuvre

L'Etat stratège : fixe les grandes orientations prioritaires (tout en laissant la mise en œuvre au privé et aux collectivités).

L'Etat régalien : crée et fait appliquer les lois (ex : RMI) – Rappel : les droit régaliens sont la justice / la police / la défense.

Réfléchir au positionnement de l'Etat et des collectivités territoriales en fonction du contexte européen et mondial, est important car le groupe aura ensuite à travailler sur les leviers d'actions possibles en région (qui seront différents en fonction du positionnement des institutions publiques).

Dans une Europe fédérale, l'Etat français peut avoir un rôle accentué par ces compétences nationales mais aussi au sein de l'espace fédéral. Son pouvoir est alors partagé.

La séance a été interrompue par manque de temps.

L'ORFE propose lors de la prochaine séance présenter les scénarii de la France 2035 du BIPE.

La prochaine séance est fixée au 26 février 2008 à 14h. La date sera confirmée ultérieurement.